



Conseil de la Ville

Règlement RV-2005-04-21 ordonnant la fermeture de rue sur une partie des lots 3 019 459 et 3 019 460 du cadastre du Québec (rue des Castels, secteur Lévis)

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. **Fermeture de rue**

Le conseil ordonne la fermeture de rue sur une partie des lots 3 019 459 et 3 019 460 du cadastre du Québec anciennement connue comme étant une partie du lot 372-3-158 du cadastre du Village de Lauzon elle-même incluse dans les lots 1211-1, 1210-4, 1210-3-1 et 1210-3-2 de ce cadastre.

Adopté le 19 septembre 2005

(signé) Jean Garon

Jean Garon, maire

(signé) Danielle Bilodeau

Danielle Bilodeau, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 24 SEPTEMBRE 2005